



Saisie sur compte bancaire

Par **beral**, le **10/12/2015** à **18:25**

Bjr à tous,
mon épouse suite à un jugement(à son nom) en novembre 2008 se trouve dans l'obligation de payer une somme de 12000€. un huissier a fait une saisie sur mon compte où ma femme apparait avec moi, ce qui n'était pas le cas a cette époque.je n'ai pas été averti de la saisie, seulement mon épouse. Quels sont mes droits pour effectuer la mainlevée étant le seul salarié.

Merci d'avance.

Cordialement Serber

Par **youris**, le **10/12/2015** à **18:35**

bonjour,
ce n'est donc pas votre compte mais un compte-joint.
pour la saisie sur un compte joint, vous pouvez consulter ce lien:
<http://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-draysaisie-attribution-compte-joint-15241.htm#.Vmm1WbjhBxA>
salutations

Par **beral**, le **10/12/2015** à **18:54**

Merci pour votre rapidité et votre réponse.

Cordialement Serber

Par **beral**, le **10/12/2015** à **19:25**

Bsoir,
une question supplémentaire, si je dépose de l'argent sur mon compte joint est-il saisi?
cordialement Serber